
LES OBJECTIFS DU SDAGE LE PROGRAMME DE MESURE ET LE TABLEAU DE BORD DU SDAGE

SOMMAIRE

- Rappel sur la directive cadre eau
- Le contenu du SDAGE et ses objectifs
- Le programme de mesures
- Le tableau de bord du SDAGE

RAPPEL

Les objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau

- Non dégradation de l'état des eaux
- Bon état des eaux en 2015
- Lutte contre les pollutions par les toxiques
- Respect des objectifs des zones protégées

Possibilité de *report de délai* ou d'*objectifs moins stricts*

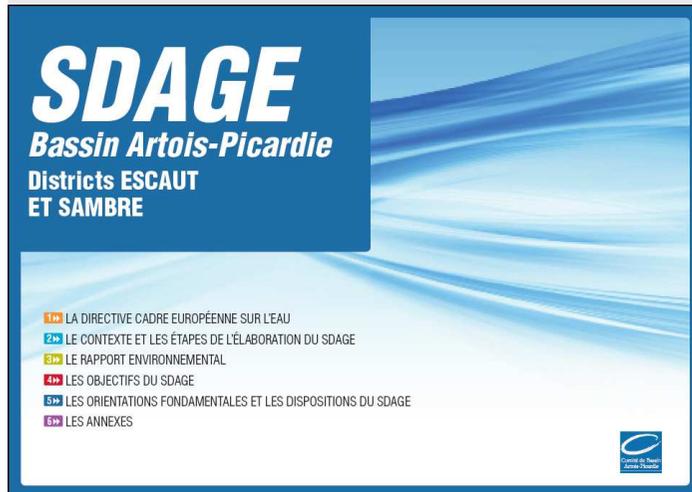
- Faisabilité technique (calendrier et nature des travaux)
- Coûts disproportionnés (coûts/dommages évités)
- Caractéristiques physiques des milieux (temps de transfert)

Le contenu du SDAGE

des **ORIENTATIONS**
= ambitions politiques du bassin

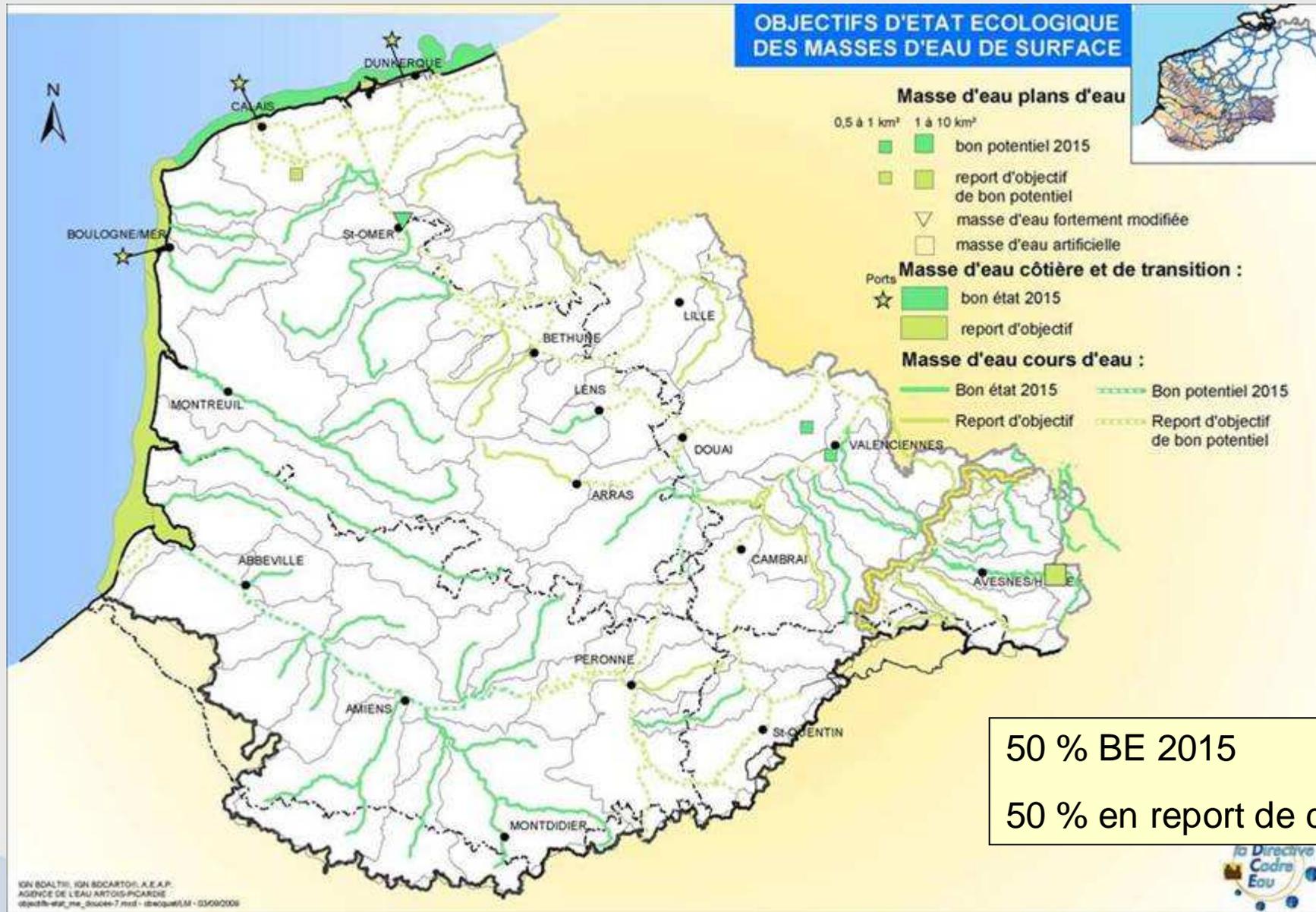
déclinées en **DISPOSITIONS**
= règles d'actions et territoires prioritaires

des **OBJECTIFS** =
– d'état pour chaque masse d'eau
avec justifications si
dérogations

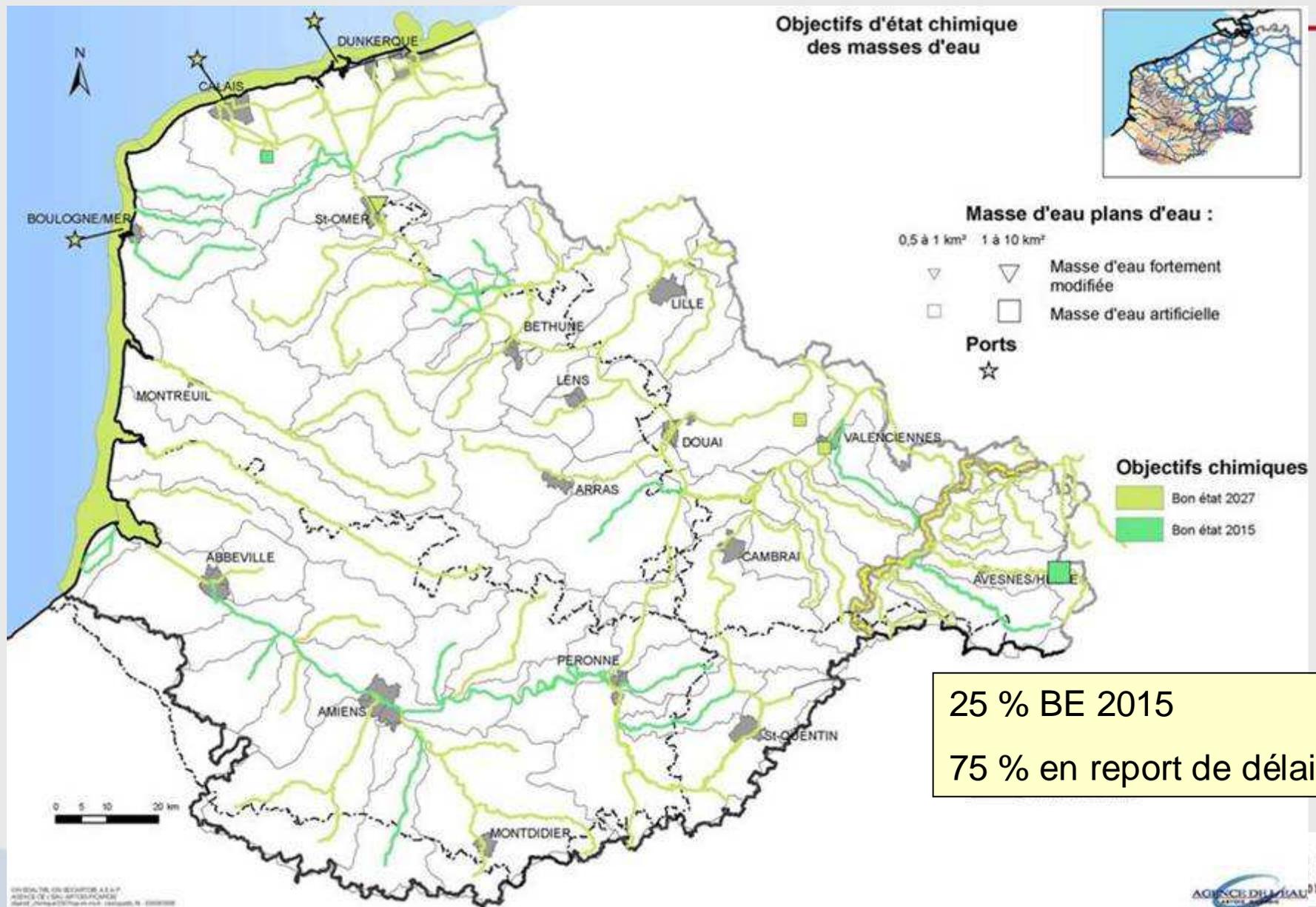


Les Objectifs du SDAGE

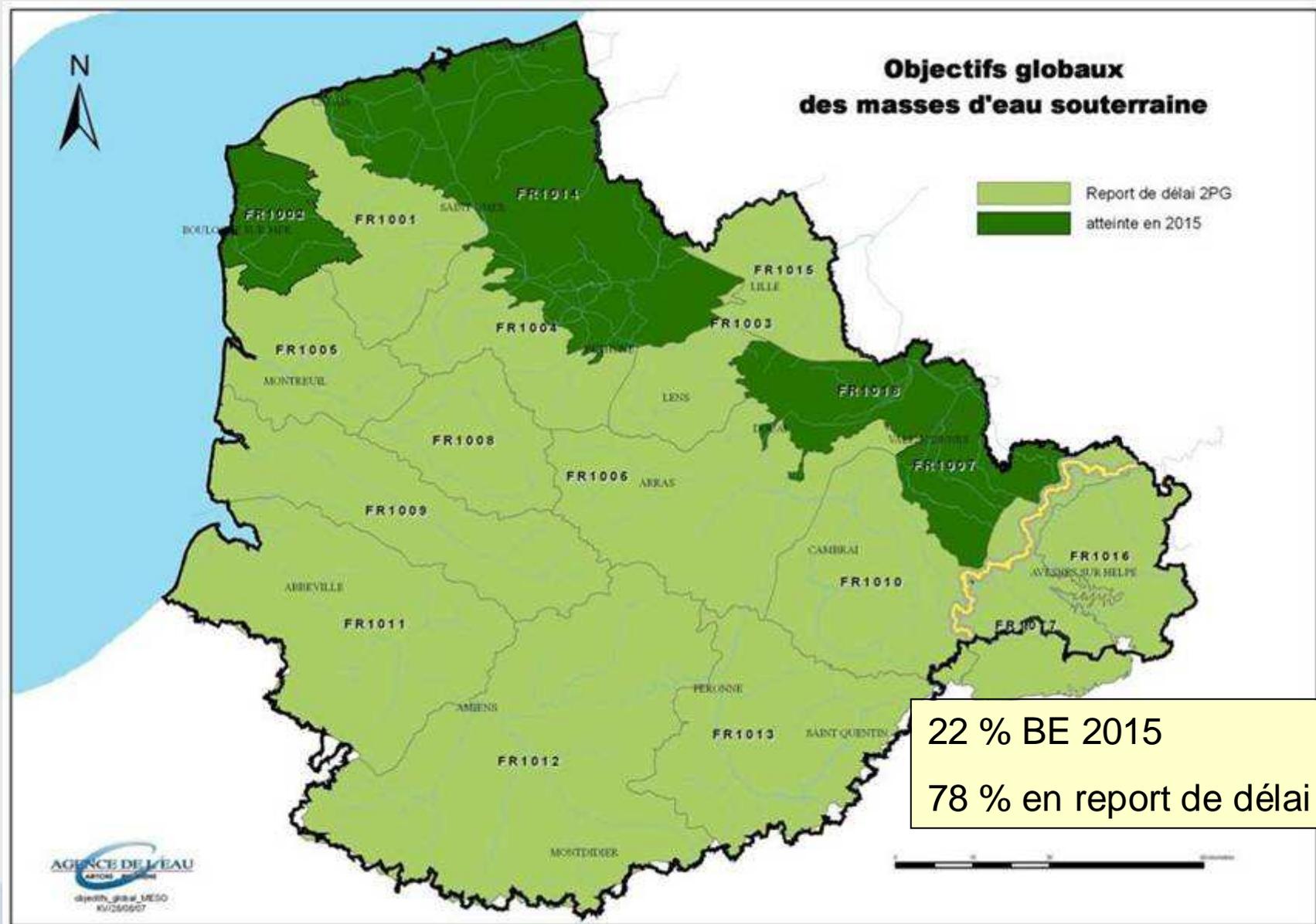
Les Objectifs du SDAGE(1)



Les Objectifs du SDAGE (2)



Les Objectifs du SDAGE(3)



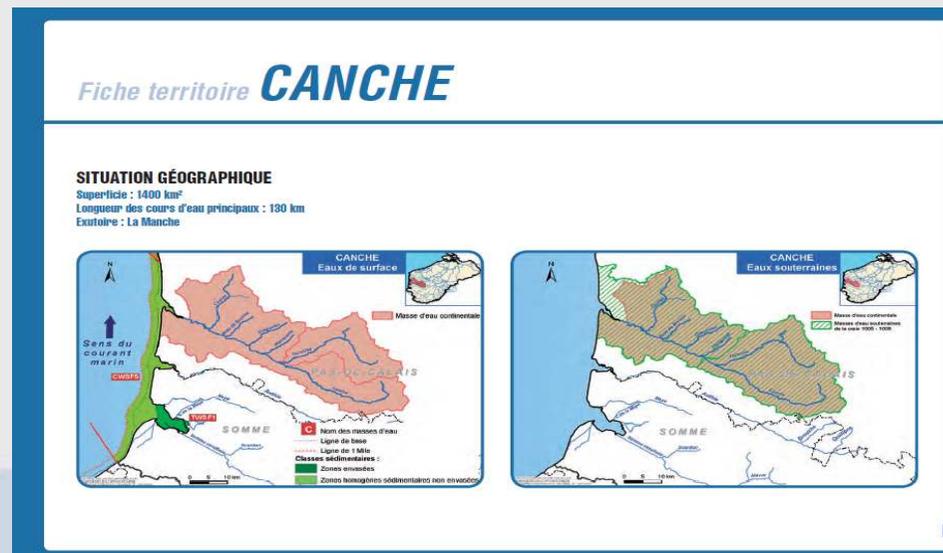


Le programme de mesures 2010-2015

Une synthèse bassin :

types de mesures, répartition géographique, enveloppes financières

+ 16 fiches présentant les mesures prioritaires ciblées par territoires de SAGE



Le programme de mesures 2010-2015

Mesures de base : application de la réglementation (obligatoire)

Mesures complémentaires : nécessaires pour atteindre les objectifs du SDAGE si les mesures de bases ne suffisent pas

Mesures : collectivités, agriculture, industries, milieux naturels

Mesures assainissement domestique Canche

Mesures de base :

- Terminer la mise en conformité ERU

Mesures complémentaires

- Amélioration de la collecte
- Mise en place/ou mise en conformité de l'assainissement non collectif
- Mise en place autosurveillance des réseaux

Mesures pollutions diffuses

Canche

Mesures de base

- 4ème programme d'action zones vulnérables

Mesures complémentaires (MAE)

- Couverture des sols en période de lessivage
- Utilisation de techniques alternatives aux herbicides de synthèse
- Création de haies et de bandes enherbées
- Formation aux bonnes pratiques (fertilisation, protection des plantes et érosion)
- Protection zones

Mesures restauration des milieux aquatiques

Canche

Mesures de base

- Classement de cours d'eau

Mesures complémentaires

- Restauration de la morphologie du lit mineur (recharge granulométrique, diversification des écoulements...)
- Effacement ou équipement des seuils
- Entretien léger et aménagements écologiques



Pilotage du SDAGE

Outil de suivi de la mise en œuvre du SDAGE

- Arrêté ministériel du 17 mars 2006 : actualisation tous les 3 ans (11 indicateurs)
- Suit la mise en œuvre des dispositions et leurs effets sur les milieux et la ressource en eau

Les 2 indicateurs eau des documents d'urbanisme

- PLU ayant réalisé une analyse des besoins eau potable/disponibilité de la ressource
- PLU contenant des prescriptions pour la préservation du caractère inondable de certaines zones

Suivi de la mise en œuvre des mesures

OSMOSE

- Outil de Suivi des Mesures Opérationnel Sur l'Eau

Outil provisoire sur le bassin Artois Picardie

**Bilan à m parcours présenté en Comité de Bassin en
juin 2012**

SDAGE, Programme de mesures, Tableau
de bord téléchargeables sur le site de
l'Agence de l'Eau

[http://www.eau-artois-picardie.fr/-Directive-
Cadre-Eau-SDAGE-.html](http://www.eau-artois-picardie.fr/-Directive-Cadre-Eau-SDAGE-.html)